

Enquête mensuelle de conjoncture dans les services

Présentation de l'enquête

Le département de la conjoncture de l'Insee effectue depuis janvier 1988 une enquête d'opinion auprès des entreprises de services marchands (hors services financiers). Sont concernées les activités d'hébergement et de restauration ; d'information et de communication ; les activités immobilières ; les activités spécialisées, scientifiques et techniques ; les activités de services administratifs et de soutien ; les autres activités de services et depuis février 2006 les entreprises du transport routier de marchandises et de la messagerie.

Le questionnaire de l'enquête comporte des questions qualitatives sur le passé récent et les perspectives à court terme du secteur des services. Au départ de fréquence trimestrielle, l'enquête est devenue mensuelle en juin 2000. Son questionnaire comporte des questions de fréquence mensuelle, trimestrielle et semestrielle. Les questionnaires adressés aux entreprises du transport routier de marchandises et de la messagerie comportent en outre des questions spécifiques au secteur.

L'échantillon interrogé compte environ 4 500 entreprises. Les entreprises sont tirées selon un plan de sondage stratifié par secteur d'activité (au niveau sous-classe de la NAF rév. 2 ou regroupement de codes NAF rév. 2) et taille d'entreprise (tranche d'effectif).

Cette enquête fait partie du programme commun harmonisé des enquêtes de conjoncture de l'Union européenne.

Champ de l'enquête

Les activités suivantes sont suivies dans l'enquête :

- les activités de transport routier de marchandises et de messagerie (une partie de la section H de la NAF révision 2) : codes 4941A, 4941B, 4941C, 5229A et 5320Z de la NAF rév. 2 ;
- les activités d'hébergement et de restauration (section I de la NAF rév. 2) : codes 5510Z, 5520Z, 5610A, 5610B, 5610C, 5621Z, 5630Z ;
- les activités d'information et de communication (section J de la NAF rév. 2) : divisions 58 à 63 de la NAF ;
- les activités immobilières (section L de la NAF rév. 2) : division 68 de la NAF rév. 2 (sauf 6832B) ;
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques (section M de la NAF rév. 2) : divisions 69, 70, 71, 73 et 74 (hors 7010Z) ;
- les activités de services administratifs et de soutien (section N de la NAF rév. 2) : divisions 77 à 82 (hors 8130Z) ;
- les autres activités de services (section S de la NAF rév. 2) : divisions 95 et 96 de la NAF rév. 2.

Le champ de l'enquête a été progressivement étendu depuis son lancement en janvier 1988. Les activités de courrier et de télécommunications, la majeure partie des activités audiovisuelles (radio, télévision, vidéo), la photographie, et de nombreuses activités de location (dont la location immobilière hors logement) et de soins corporels sont suivies depuis octobre 1998. Les activités de transport routier de marchandises et de messagerie sont suivies depuis février 2006. Enfin, les activités d'édition (édition de livres, de répertoires et de fichiers d'adresses, de journaux, de revues et périodiques), les activités d'enregistrement sonore et d'édition musicale, ainsi que certaines activités de réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques sont suivies depuis mars 2010.

Les questions posées

Les **questionnaires** de l'année courante et des années précédentes sont consultables dans la rubrique Sources statistiques du site internet de l'Insee :

Accueil > Définitions, méthodes et qualité > Sources statistiques et indicateurs > Liste des sources statistiques > Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie > Documentation par millésime > puis, par millésime : Processus statistique > Traitement statistique – Documents de collecte

Pour l'**année 2022**, adresse directe :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2065/processus-statistique>

Les questions sont posées à un rythme mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel. En février 2006, de nouvelles questions trimestrielles et semestrielles spécifiques au secteur du transport routier de marchandises ont été ajoutées.

Les questions mensuelles portent sur les thèmes suivants :

- les perspectives générales d'évolution de l'activité du secteur
- l'évolution passée de la situation de l'entreprise
- l'évolution passée et prévue du chiffre d'affaires
- l'évolution passée et prévue des effectifs salariés
- l'évolution passée et prévue des prix de vente
- l'évolution prévue de la demande
- l'incertitude économique ressentie, par une question sur la facilité à prévoir l'évolution future de la situation de l'entreprise.

Les questions trimestrielles portent sur les thèmes suivants :

- l'évolution passée et prévue du chiffre d'affaires à l'exportation
- les facteurs limitant l'accroissement de la production
- la marge de production en cas de commandes supplémentaires
- l'évolution des investissements au cours des trois prochains mois
- la situation de trésorerie
- les difficultés de recrutement
- les perspectives générales d'évolution des salaires.

Le questionnaire comprend également un module de questions trimestrielles sur un thème d'actualité.

Des questions trimestrielles qualitatives supplémentaires sont posées aux entreprises du transport routier de marchandises :

- l'évolution passée et prévue du transport routier national, par type de distance (transport de proximité, interurbain, international)
- l'évolution passée de l'utilisation du parc
- l'achat récent de véhicules et sa motivation
- l'évolution prévue de la capacité de transport
- le type de personnel que l'entreprise a des difficultés à recruter

Les questions semestrielles sont posées en avril et en octobre et portent sur les thèmes suivants :

- l'évolution annuelle des investissements

et, pour les seules entreprises du transport routier de marchandises et de la messagerie

- la possibilité de répercuter l'évolution des coûts sur les prix de marché
- l'évolution de la concurrence internationale.

Les questions annuelles portent sur l'investissement :

- la structure des investissements par grand type d'actifs (en avril uniquement)
- la destination économique des investissements, les facteurs stimulant les décisions d'investissement, et l'effet de la capacité d'endettement sur ces décisions (en octobre uniquement).

Les questions sur les évolutions passées se réfèrent à l'évolution au cours des trois derniers mois, celles sur les évolutions prévues à l'évolution au cours des trois prochains mois. Cependant, la question sur l'incertitude ne précise pas d'étendue temporelle.

Presque toutes les questions conjoncturelles sont qualitatives : elles se présentent sous la forme d'un choix entre trois modalités de réponse : « en hausse », « stable », « en baisse » pour les questions portant sur des évolutions, « supérieur à la normale », « normal », « inférieur à la normale » pour les questions sur les niveaux. Seule la question sur la marge de production demande de préciser un taux d'accroissement possible de la production en cas de commandes supplémentaires.

Méthodologie, présentation des résultats

Les résultats sont présentés sous la forme de soldes d'opinion pour les questions à trois modalités « en hausse », « stable » et « en baisse ». Un solde d'opinion est la différence entre le pourcentage de réponses « en hausse » et le pourcentage de réponses « en baisse ».

Les soldes d'opinion issus de la question sur les perspectives générales pour l'ensemble du secteur sont calculés par moyenne arithmétique simple : ils ne sont ni pondérés, ni redressés.

Pour les autres questions, les résultats sont pondérés, selon un double jeu de poids :

- Dans un premier temps, les réponses individuelles des entreprises d'une même strate élémentaire sont agrégées en calculant des moyennes pondérées. Pour les questions portant sur les effectifs, le coefficient de pondération utilisé est le nombre de salariés. Le chiffre d'affaires est utilisé pour les autres questions. On obtient ainsi un solde d'opinion pour chacune des strates élémentaires.
- On calcule ensuite un solde d'opinion au niveau d'un regroupement de strates élémentaires comme la moyenne pondérée des soldes d'opinion élémentaires. Les coefficients de pondération sont calculés à partir de sources extérieures à l'enquête, le répertoire d'entreprises Sirius (Système d'identification au répertoire des unités statistiques) ou les comptes nationaux annuels. La variable de pondération dépend de la question à dépouiller : nombre de salariés par strate, chiffre d'affaires par strate, formation brute de capital fixe par branche selon les cas. On retrouve ainsi une structure proche de la structure d'ensemble des services en France.

Les séries publiées sont corrigées des variations saisonnières (CVS) quand elles ont une profondeur temporelle suffisante. Une série qui, initialement, ne comporte aucun caractère saisonnier est présentée comme une série CVS à coefficients nuls et est égale à la série brute. Les effets sont estimés avec les logiciels X13 et TramoSeats sous JDemetra+ (fourni par Eurostat) au niveau d'agrégats propres à l'enquête de sous-classes de la NAF rév. 2. Les indices CVS des postes des niveaux supérieurs sont obtenus directement, et non pas en agrégeant les indices CVS qui les composent.

Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules répondantes.

L'interprétation des résultats est fondée sur l'évolution des séries plutôt que sur leur niveau. Les soldes d'opinion peuvent également être commentés en comparaison à leur moyenne de longue période afin de tenir compte du comportement de réponse des chefs d'entreprise.

Les données de la dernière enquête disponible sont provisoires. Elles sont révisées lors de la publication de l'enquête suivante en tenant compte notamment des réponses reçues tardivement.

Les indicateurs synthétiques de climat des affaires

Les indicateurs synthétiques du climat des affaires sont calculés au niveau de l'ensemble des services ainsi que pour les sous-secteurs définis par le niveau « A21 » de la Nomenclature d'activité française (NAF rév.2), à l'exception du sous-secteur des « autres activités de services ». Chaque indicateur résume l'opinion des chefs d'entreprise sur la conjoncture du secteur associé : plus sa valeur est élevée, plus les entrepreneurs considèrent que la conjoncture est favorable. Ces indicateurs sont calculés par analyse factorielle. Cette technique permet de résumer l'évolution concomitante de plusieurs variables dont les mouvements sont très corrélés. Les indicateurs calculés résument, en une variable unique, la composante commune des soldes d'opinions suivants : activité passée, activité prévue, demande prévue, perspectives générales, prix passés, prix prévus, effectifs passés et effectifs prévus. Ces indicateurs sont normalisés de manière à avoir une moyenne de 100 et un écart-type de 10.

Cependant, l'enquête de conjoncture dans les services, d'abord trimestrielle, n'est devenue mensuelle que depuis juin 2000. De plus, le solde sur les perspectives générales, l'un des mieux corrélés à la production de services marchands hors commerce, n'est disponible que depuis cette même date. Les climats des affaires dans les services ont donc été estimés sur deux sous périodes : à rythme mensuel et en intégrant le solde sur les perspectives générales depuis juin 2000 ; à rythme trimestriel et sans ce solde auparavant, les climats des affaires mensuels étant alors estimés par interpolation linéaire entre deux estimations trimestrielles.

L'indicateur de retournement

L'indicateur de retournement vise à détecter le plus tôt possible le moment où la conjoncture industrielle change d'orientation. C'est une variable qualitative qui n'est pas directement observée. L'indicateur se présente sous la forme d'une courbe, retraçant à chaque date la différence entre la probabilité que la phase conjoncturelle soit favorable et la probabilité qu'elle soit défavorable. Il évolue donc entre +1 et -1 : un point très proche de +1 (respectivement de -1) signale que l'activité industrielle est en période de nette accélération (respectivement de nette décélération). Les moments où l'indicateur est proche de 0 sont assimilés à des phases de stabilisation, c'est-à-dire de retour du rythme de croissance de l'activité vers sa moyenne de long terme. Pendant ces phases, les signaux qu'émettent les entreprises sont très variés et ne font donc état d'aucun mouvement prononcé, à la hausse ou à la baisse. La valeur de l'indicateur pour le dernier mois peut être révisée le mois suivant avec l'apport des réponses reçues tardivement, si bien qu'il convient d'attendre au moins deux mois consécutifs pour pouvoir analyser une ample variation comme le signal d'un changement conjoncturel important. La méthode de calcul de l'indicateur de retournement a été améliorée en avril 2015.

L'indicateur de retournement calculé selon la nouvelle méthode repose sur les cinq soldes mensuels « chiffre d'affaires passé », « effectifs passés », « chiffre d'affaires prévu », « prix prévu », « demande prévue ».

L'indicateur de surprise

L'indicateur de surprise dans les services est un indicateur calculé à partir des réponses des entreprises aux questions sur le chiffre d'affaire passé et prévu. Il mesure l'écart entre les réponses des entreprises à la question sur l'évolution prévue du chiffre d'affaire de l'enquête du mois m-3, et celles sur l'évolution passée du chiffre d'affaire de l'enquête du mois m. Il vise à donner une indication de la surprise conjoncturelle qu'ont connue les entreprises sur le dernier mois.

Évolution du questionnaire de l'enquête

Janvier 2004

Dans le cadre de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes, le questionnaire de l'enquête de conjoncture dans les services a été légèrement modifié à compter de janvier 2004 :

▪ Ajout de deux questions, l'une mensuelle, l'autre trimestrielle

- Au niveau mensuel :

Situation de votre entreprise

Évolution au cours des trois derniers mois :

...s'est améliorée ...est restée inchangée ...s'est détériorée

- Au niveau trimestriel :

Facteurs limitant actuellement votre activité :

Êtes-vous actuellement empêché(e) de développer votre activité comme vous le souhaitez en raison :

- d'une demande insuffisante
- de l'insuffisance d'un personnel que vous avez des difficultés à accroître
- d'une insuffisance de votre équipement ou de votre matériel
- de contraintes financières
- d'autres facteurs (précisez)
- sans objet

▪ Changement de l'intitulé d'une question (posée depuis juin 2000)

Ancienne question

Votre opinion sur l'évolution prochaine de l'ensemble de votre secteur :

Quelle tendance vous paraît actuellement la plus probable, pour l'évolution au cours des trois prochains mois de l'activité de votre secteur ?



Nouvelle question

Votre opinion sur l'évolution future de l'ensemble de votre secteur :

Quelle évolution vous paraît actuellement la plus probable, au cours des trois prochains mois, pour l'activité de votre secteur ?



Juillet 2005

▪ Ajout de deux nouvelles questions mensuelles

Votre opinion sur les investissements de votre entreprise

(Il s'agit des investissements en immobilisations non financières et hors apports).

Évolution observée au cours des trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents : ↗ ⇒



Évolution probable au cours des trois prochains mois par rapport aux trois derniers mois : ↗ ⇒ ↘

▪ Précision du champ pour les questions relatives à l'évolution du nombre de salariés employés par l'entreprise

« Nombre total de salariés employés (intérimaires y compris) »

L'ajout de cette mention a été fait pour en faciliter la compréhension, en particulier de la part des entreprises du secteur de l'intérim.

Octobre 2011

▪ Ajout d'une question trimestrielle sur les capacités de production

Si la demande augmentait, pourriez-vous accroître le volume de votre activité avec vos moyens actuels ? ...

...oui

...non

Si oui, de combien ?...%

Janvier 2014

Un module de questions trimestrielles thématiques sur l'utilisation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est ajouté.

Janvier 2017

▪ Suppression de deux questions

- Pour les entreprises hors transport, dans le bloc sur les difficultés de recrutement :
 - ... si oui, pour quels types de personnels...
 - ... cadres
 - ... non-cadres
- De combien ont varié les salaires mensuels individuels bruts de base dans votre entreprise au cours des trois derniers mois ? ...%

▪ Ajout d'un module de questions thématiques sur les barrières à l'embauche

Un module de questions trimestrielles thématiques sur les barrières à l'embauche remplace le module précédent sur l'utilisation du CICE. Les questions portent sur l'existence ou pas de telles barrières, et le cas échéant, sur un choix entre 9 items illustrant les différents types de barrières pouvant être rencontrés par l'entreprise.

Octobre 2020

Un module de questions trimestrielles qualitatives sur l'effet de la crise sanitaire sur la productivité de l'entreprise remplace le module précédent sur les barrières à l'embauche. Ce nouveau module se compose de deux questions : la première sur le niveau adapté ou pas des effectifs au regard du niveau d'activité, la seconde sur l'effet de trois types de mesures sur la productivité de l'entreprise (mesures de protection sanitaire, recours au télétravail, réorganisation de l'activité) ; un champ libre de commentaire permet à l'entreprise de préciser sa réponse.

Avril 2021

Dans le cadre de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes, une question sur l'incertitude économique ressentie par les entreprises est ajoutée. Elle est formulée de la sorte :

Dans l'ensemble, l'évolution future de la situation de votre entreprise est actuellement :

facile à prévoir

assez facile à prévoir

assez difficile à prévoir

difficile à prévoir

Le solde d'opinion qui en résulte est calculé selon la formule suivante :

$$\text{Solde} = (\text{NN} + 0.5 \cdot \text{N}) - (0.5 \cdot \text{P} + \text{PP})$$

où NN = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « très négative » , N = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « négative » ; P = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « positive » et PP = pourcentage des répondants ayant choisi la réponse « très positive ».

Octobre 2021

De nouvelles questions qualitatives sur les investissements sont introduites à un rythme trimestriel, semestriel ou annuel, essentiellement dans le cadre de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes.

Afin de ménager la charge de réponse statistique des entreprises, plusieurs questions sont supprimées.

- **Évolution du dispositif d'enquête sur l'investissement**

De nouvelles questions sur les investissements sont introduites, essentiellement dans le cadre de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes. Elles sont uniquement qualitatives.

Le champ de l'investissement est élargi aux actifs immatériels : il couvre donc les actifs matériels et immatériels. Les questions posées sont trimestrielles, semestrielles ou annuelles :

- la question mensuelle sur les investissements prévus sur les trois prochains mois devient trimestrielle ;
- ajout de deux questions semestrielles sur l'évolution annuelle des investissements (questions posées en avril et octobre) ;
- ajout de questions annuelles sur la structure des investissements par grand type d'actifs (en avril uniquement) et sur la destination économique des investissements, les facteurs stimulant les décisions d'investissement, et l'effet de la capacité d'endettement sur ces décisions (en octobre uniquement).

- **Suppression de questions**

Les questions suivantes sont supprimées :

- la question mensuelle sur l'évolution passée des investissements au cours des trois derniers mois ;
- les questions trimestrielles sur les résultats d'exploitation ;
- les questions semestrielles sur les délais de paiement.

Janvier 2022

- Ajout d'une question trimestrielle sur les perspectives d'évolution des salaires, formulée ainsi :

Quelle évolution vous paraît actuellement la plus probable, au cours des 3 prochains mois, pour les salaires horaires dans votre secteur ?		
Hausse sensible	Faible hausse	Stabilité

- Un module de questions trimestrielles thématiques sur les barrières à l'embauche est réintroduit. Les questions portent sur l'existence ou pas de telles barrières, et le cas échéant, sur un choix entre 9 items illustrant les différents types de barrières pouvant être rencontrés par l'entreprise. Ce module remplace le module précédent sur l'effet de la crise sanitaire sur la productivité de l'entreprise.

Pour en savoir plus

- L'enquête mensuelle de conjoncture dans les services : présentation et méthodologie
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1210>
- Dossier « De nouvelles avancées dans l'utilisation des enquêtes de conjoncture de l'Insee pour le diagnostic conjoncturel », *Note de conjoncture*, Insee, mars 2015
- Dossier « De nouveaux indicateurs de climats des affaires sous-sectoriels pour améliorer le diagnostic conjoncturel », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2016
- *Nouveautés relatives aux enquêtes de conjoncture auprès des entreprises – octobre 2021*, note disponible dans l'onglet Documentation de l'Informations Rapides « Enquête mensuelle de conjoncture dans les services - octobre 2021 » parue le 21 octobre 2021.
- Le programme commun harmonisé des enquêtes de conjoncture dans l'Union européenne, sur le site de la Commission européenne (en anglais) :
https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/indicators-statistics/economic-databases/business-and-consumer-surveys_en